

2017



# RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2017

**ACTIVITES DU COMITE NATIONAL ITIE SENEGAL – 2017**

[www.itie.sn](http://www.itie.sn)

## TABLE DES MATIERES

Listes des sigles et abréviations

Introduction

Calendrier de l'ITIE Sénégal

1. Résumé des activités entreprises dans le cadre de l'ITIE durant l'année 2017

2. Activités des autres partenaires

3. Matrice de suivi du plan de travail 2017

4. Résultats et impacts de la mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal

5. Défis identifiés dans la mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal

6. Evaluation des performances par rapport aux exigences de l'ITIE

7. Aperçu des réponses du Groupe Multipartite aux recommandations issues des Rapports ITIE

8. Budget pour la mise en œuvre du processus en 2017

9. Composition du Comité National

Conclusion

## **LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS**

---

**AI** : Administrateur Indépendant

**ANO** : Avis de Non Objection

**CC** : Cour des Comptes

**CMDS** : Chambre des Mines du Sénégal

**CN-ITIE** : Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Sénégal

**COMINE** : Comité Mines – ITIE

**COS PETROGAZ**: Comité d'Orientation Stratégique pour le Pétrole et le Gaz

**DCSOM** : Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations Minières

**DGCPT** : Direction générale de la Comptabilité Publique et du Trésor

**DGD** : Direction Générale des Douanes

**DGID** : Direction Générale des Impôts et des Domaines

**DH** : Direction des Hydrocarbures

**DMG** : Direction des Mines et de la Géologie

**FONSIS** : Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques

**CN-ITIE** : Groupe Multipartite

**ITIE** : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Sénégal

**MEFP** : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

**PCQVP** : Publiez Ce Que Vous Payez

**PETROSEN** : Société des Pétroles du Sénégal

**PTF** : Partenaires Techniques et Financiers

**RGM** : Réseau des Parlementaires pour la Gouvernance des Ressources Minérales

**RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises

**TOFE** : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

**WIM** : Women In Mining

## INTRODUCTION

Conformément à l'exigence 7.4 de la Norme ITIE, le Groupe multipartite est tenu de publier des rapports annuels d'avancement. Les rapports annuels d'avancement doivent inclure entre autres :

- Un résumé des activités entreprises dans le cadre de l'ITIE durant l'année écoulée.
- Une évaluation des progrès accomplis en matière de mise en conformité – ou de maintien de celle-ci – par rapport à chaque Exigence de l'ITIE, ainsi que de toute mesure prise dans le but d'aller au-delà des Exigences.

L'Exigence 8.5 stipule également que le rapport portant sur les activités de l'année précédente doit être publié au 1<sup>er</sup> juillet de l'année suivante.

En vertu de l'exigence 7.4 de la Norme ITIE, le Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN-ITIE) élabore chaque année un rapport d'activités, plus communément appelé Rapport Annuel d'Avancement. Ce rapport permet de documenter, essentiellement sur la base du Plan de Travail Annuel du CN-ITIE, et du plan de suivi des recommandations issues des Rapports ITIE, les activités réalisées, ou non, au cours de l'année, ainsi que les impacts qui en découlent.

Le Comité National a déroulé l'essentiel des activités inscrites dans le Plan de travail 2017 grâce à l'accompagnement des services compétents de l'Etat du Sénégal, mais également, à la collaboration sans faille des entreprises minières, pétrolières et gazières, des organisations de la société civile, et des parties prenantes indirectement liées au processus de mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal.

Au titre des réalisations-phares, l'on retiendra qu'en 2017, le Comité National a relevé le défi lancé par le Premier Ministre de la République du Sénégal lors de la cérémonie nationale de dissémination du Rapport ITIE 2014. En effet, ce dernier avait fortement encouragé les membres du Comité National à rester dans la logique de l'atteinte des objectifs de publication des données de l'année N-1, et d'exhaustivité et de fiabilité dans la divulgation d'informations. Ainsi, les rapports de conciliation couvrant les années fiscales 2015 et 2016 ont été réalisés simultanément, et rendus publics respectivement les 16 et 30 Octobre 2017.

Après quatre ans de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, le Sénégal a démarré son processus de Validation le 1<sup>er</sup> Juillet 2017. Les progrès du Sénégal en matière de transparence et de bonne gouvernance de son secteur extractif ont été évalués à l'aune des performances réalisées jusqu'ici dans le cadre de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE 2016. Le Comité National s'est attaché à fournir à l'équipe dédiée du Secrétariat International tous les documents, allant des textes fondateurs du CN-ITIE aux fiches de présence en passant par les procès-verbaux et compte-rendus de réunion des membres du Comité National ITIE.

Par la suite, le Secrétariat International a effectué une mission au Sénégal, du 11 au 15 Septembre 2017 inclus, pour s'entretenir directement avec toutes les parties prenantes impliquées dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE. La version finale du rapport initial de collecte des données, et le rapport provisoire du Validateur Indépendant, ont été reçus le 16 Janvier 2018. Ces deux rapports soulignent que : *« le Sénégal présente un cas dynamique et créatif de mise en œuvre de l'ITIE, avec un Groupe multipartite diligent, innovant et actif qui engage des discussions stratégiques, articulantes l'ITIE aux priorités nationales du secteur extractif, tout en participant aux détails techniques du rapportage. »*

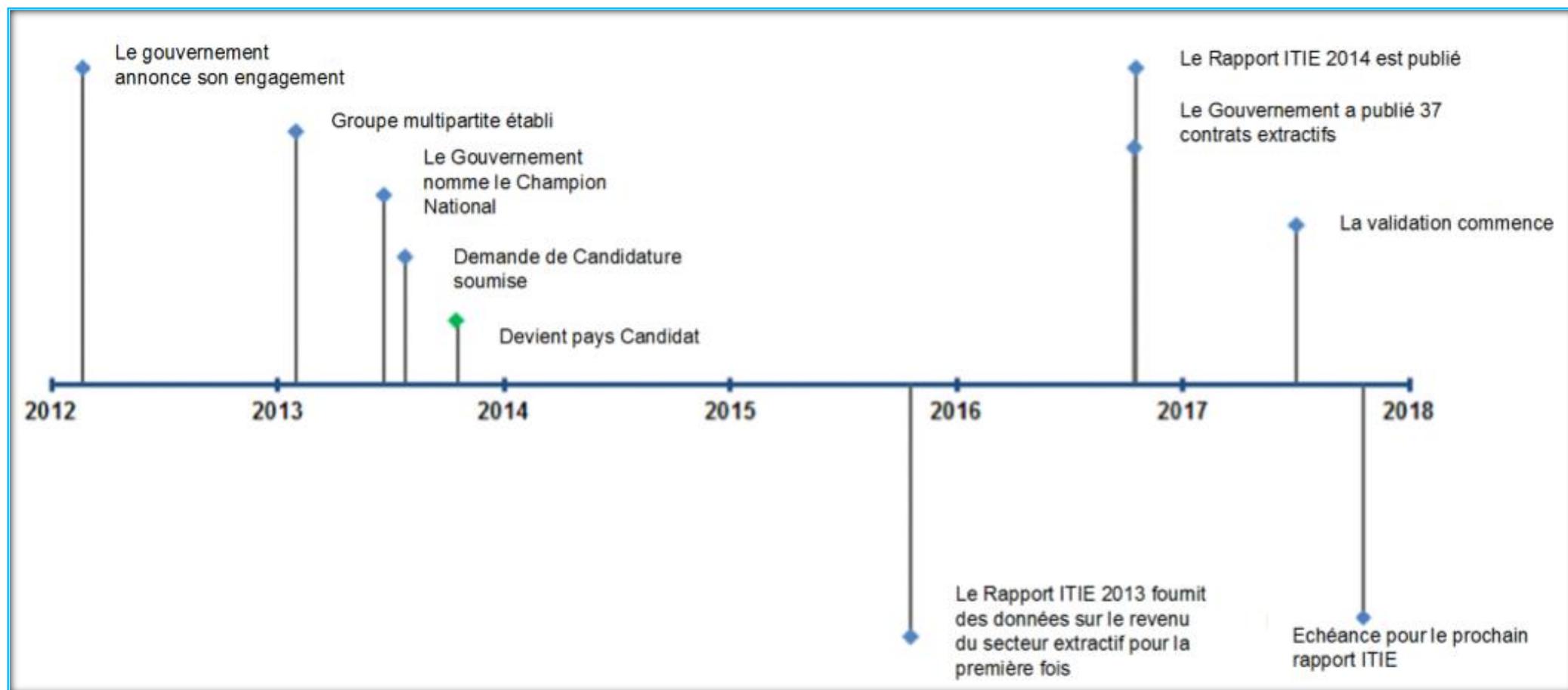
Aussi, le Comité National a maintenu le rythme en matière de collaboration étroite avec les entités déclarantes, les autorités de tutelle, et la Chambre des mines dans l'optique d'apporter les réponses idoines aux problèmes fonctionnels et structurels identifiés dès les débuts de la mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal, et pris en compte dans les Rapports ITIE. Au titre des recommandations proprement dites, de nettes avancées ont été réalisées, par exemple :

- La mise à jour des systèmes d'information du Trésor, et l'interfaçage de ses services avec ceux de la Douane est en cours ;
- La consolidation des systèmes de cadastre figure désormais au premier rang des préoccupations du Ministère des Mines et de la Géologie, et du Ministère du Pétrole et des Energies récemment mis en place ;
- Le travail de communication et de sensibilisation entrepris pour rendre effective la mise en application de la réglementation sur la péréquation, a abouti à la signature le 20 Décembre 2017 de l'arrêté de répartition des fonds pour la période 2010 - 2015 ; et
- Le Comité National a fait réaliser par un cabinet indépendant une étude relative aux procédures d'octroi et de renouvellement des titres miniers et pétroliers.

L'année 2017 aura également été marquée par des innovations telles que, le lancement du cycle des « Conférences de l'ITIE », et l'organisation d'un premier colloque consacré aux enjeux de l'exploitation pétrolière et gazière en Afrique. De même, et pour apporter sa contribution au débat sur l'exploitation future du gaz et du pétrole à l'horizon 2021, le Comité National, en partenariat avec Kosmos Energy, a lancé une étude relative à l'expérience spécifique du Ghana en matière d'exploitation d'hydrocarbures.

Le Comité National s'est penché, entre autres, sur l'opérationnalisation des recommandations issues principalement du Rapport ITIE 2014, et sur la matérialisation des impacts, notamment par le biais d'une plus grande inclusion des parties prenantes externes à la mise en œuvre des activités inscrites dans le Plan de Travail Annuel du CN-ITIE. C'est ainsi que par exemple, le Comité National a entrepris de formaliser les partenariats déjà existants notamment avec les Organisations de la Société Civile. Cette dynamique se poursuivra très certainement en 2018.

## CALENDRIER DE L'ITIE SENEGAL



# **1. RESUME DES ACTIVITES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'ITIE DURANT L'ANNEE 2017**

L'année 2017 consacre la consolidation des acquis et la mise en œuvre du deuxième plan d'action triennal 2017-2019 du Comité. Nous présentons les activités par axe stratégique.

## **Axe stratégique I : Les Conditions optimales pour la validation du Sénégal en 2017 sont créées**

### **1) Les contraintes administratives et techniques sont levées**

- ✓ Renouvellement protocole d'accord avec la Cour des comptes sur la certification des déclarations des administrations
- ✓ Publication version améliorée du rapport ITIE 2014
- ✓ Elaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du Rapport ITIE 2014
- ✓ Lancement, exécution et suivi des recommandations de l'Etude sur la Propriété réelle : Les cadres et mécanismes de divulgation systématique de l'identité des bénéficiaires effectifs identifiés

### **2) Préparation de la validation du Sénégal pour être déclaré pays ayant effectué des progrès satisfaisants**

- ✓ Deuxième simulation de pré-validation avec les membres du CN-ITIE
- ✓ Préparation et Publication des documents dans le cadre de la Validation (Evaluation démarrée le 01<sup>er</sup> Juillet 2017)
- ✓ Information et sensibilisation des parties prenantes sur le processus de validation
- ✓ Approbation du rapport de validation du Sénégal par le Comité national après formulation des commentaires

### **3) Les travaux préparatoires en vue de la publication des rapports ITIE sont initiés**

- ✓ Elaboration et validation TDR de l'Administrateur indépendant par le GMP
- ✓ Préparation et lancement du dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour de la sélection de l'Administrateur Indépendant
- ✓ Organisation réunion de lancement et de cadrage de la mission de l'administrateur indépendant
- ✓ Lancement du processus de déclarations unilatérales par les Administrations
- ✓ Rédaction de la partie contextuelle du rapport ITIE à soumettre à l'administrateur indépendant

### **4) Des rapports ITIE conformes aux exigences de la Norme ITIE 2016 sont produits**

- ✓ Etude de cadrage sur la matérialité et Atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration
- ✓ Lancement de la collecte des données auprès des administrations et des entreprises
- ✓ Examen et analyse des Rapports provisoires de Conciliation 2015-2016
- ✓ Production et publication des rapports définitifs de conciliation 2015-2016

**Axe stratégique II : L'accès à l'information pour une meilleure prise en charge des exigences de l'ITIE dans le fonctionnement des administrations est institutionnalisé**

**1) Les systèmes d'information des administrations afin qu'elles fournissent aux décideurs, aux investisseurs et au public des informations utiles à leurs interventions sont évalués et actualisés**

- ✓ Série de rencontres / restitutions bilatérales avec les administrations (Cour des comptes, DGD, DGCPT, DMG) dans le cadre de la préparation des Rapports ITIE 2015 et 2016 et la consolidation des données ITIE dans leurs bases de données;
- ✓ Evaluation des besoins pour la mise en place du système de Télé déclaration pour les entités déclarantes
- ✓ Publication des données des administrations du secteur sur leur site web

**2) La mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination des rapports est renforcée**

- ✓ Un film documentaire pour capitaliser les progrès notés dans le domaine de la transparence au Sénégal
- ✓ Participation des membres du Comité National à des émissions télévisées et radiophoniques sur la gouvernance du secteur extractif et les rapports ITIE 2014, 2015 et 2016 ;
- ✓ Relooking du site web de l'ITIE [www.itie.sn](http://www.itie.sn)
- ✓ Organisation d'une conférence de presse sur le lancement officiel de la production des Rapports ITIE 2015 et 2016
- ✓ Elaboration d'un plan de dissémination des Rapports ITIE à Dakar et dans les régions
- ✓ Atelier national de dissémination des rapports ITIE 2015 et 2016
- ✓ Ateliers de dissémination du Rapport ITIE 2014 au niveau des Institutions (CESE, HCCT etc.)
- ✓ Ateliers régionaux de dissémination des Rapports à Thiès et Kédougou Matam Saint Louis
- ✓ Production de supports de communication (Plaquette ITIE, Kakemono, Affiches, etc)
- ✓ Production de la version simplifiée du Rapport ITIE 2014 « Comprendre pour agir »

**3) Une opportunité de dialogue sur la gestion des ressources extractives est créée**

- ✓ Atelier à Matam sur la gouvernance des industries extractives
- ✓ Appui à la mise en place du Réseau des journalistes sur la gouvernance et la transparence dans le secteur extractif

**Axe stratégique III : La Coordination, le suivi et la concertation en vue d'accompagner les réformes nécessaires en matière de bonne gouvernance sont efficaces et effectifs**

---

- ✓ Discussions avec les parties prenantes sur la Révision du plan comptable de l'Etat
- ✓ Sensibilisation des MIM & MEF pour l'élaboration régulière des arrêtés pour la péréquation
- ✓ Adoption des recommandations relatives au renforcement du cadre législatif pour la divulgation de la PR
- ✓ Plaidoyer pour la poursuite de la publication des contrats miniers et pétroliers
- ✓ Participation à la réunion des coordonnateurs au Cameroun, organisée par le Secrétariat international de l'ITIE sur l'intégration des systèmes gouvernementaux

**Axe stratégique IV : Les capacités des acteurs sont renforcées**

---

- ✓ Renforcement de capacités des membres du GMP sur les enjeux et meilleures pratiques en matière de gouvernance pétrolière et gazière
- ✓ Organisation d'une Conférence publique sur la Gouvernance des industries extractives au Sénégal ;
- ✓ Organisation d'un Colloque international sur les enjeux de la Gouvernance des Ressources pétrolières en Afrique;
- ✓ Participation des membres du GMP à l'Université d'été sur les industries extractives à Yaoundé
- ✓ Participation à l'atelier de partage d'expériences sur la Propriété réelle à Jakarta (Indonésie);
- ✓ Evaluation annuelle du plan de travail



## 2. ACTIVITES DES AUTRES PARTENAIRES

Parallèlement aux activités déroulées par le Comité national ITIE, plusieurs initiatives complémentaires ont été le fait d'autres associations et partenaires du Comité, notamment la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), le Réseau des Parlementaires pour la Bonne Gouvernance des Ressources Minérales, l'ONG Oxfam, et l'ONG 3D.

### **Le rapport ITIE 2014, au menu d'une rencontre sur l'état de la transparence dans le secteur extractif**

Le Réseau des Parlementaires pour la Bonne Gouvernance des Ressources Minérales (RGM), et l'ONG 3D, ont organisé une rencontre de partage du Rapport ITIE 2014. Elle a permis de mettre les parlementaires à niveau au sujet des revenus générés par le secteur extractif en 2014, des données de production, de la nature des paiements sociaux, du le fonds de péréquation, etc.



### **Atelier national de partage du projet de code minier communautaire de la commission de l'UEMOA**

Le Comité national a pris part à l'atelier de partage du code minier communautaire organisé par le Ministère des Mines. Il s'agissait à travers cet atelier d'impliquer les acteurs nationaux, pour enrichir le projet de texte et finaliser la contribution du Sénégal pour une prise en charge des enjeux du secteur ainsi que les préoccupations actuelles, et futures, de toutes les parties prenantes.

### **Le HCCT auditionne le Comité national ITIE au sujet de la gouvernance du secteur extractif au Sénégal**

Le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) a organisé des séances d'audition de ministres et autres Directeurs Généraux pour l'évaluation de certaines politiques publiques majeures. C'est dans ce cadre que le HCCT a reçu, le Président du Comité national ITIE, Professeur Ismaila Madior FALL, pour échanger sur les résultats du rapport ITIE 2014, et sur l'état de la gouvernance du secteur extractif au Sénégal.



## **Le Ministère de la Bonne Gouvernance documente les initiatives visant à promouvoir la bonne gouvernance au Sénégal**

Le Ministère de l'Intégration Africaine, du NEPAD et de la Promotion de la Bonne Gouvernance a réalisé un document qui présente quarante (40) initiatives de bonne gouvernance au Sénégal entre les années 2012 et 2016<sup>1</sup>. Ce document intitulé « Le Sénégal et la promotion de la bonne gouvernance de 2012 à 2016 », et adossé à la stratégie nationale de bonne gouvernance, cherche à reconstituer les avancées les plus significatives de notre pays en la matière. L'adhésion du Sénégal à l'ITIE est entre autres actions, citée parmi les initiatives visant à promouvoir la bonne gouvernance au Sénégal.

## **Oxfam lance deux projets visant à renforcer la transparence dans le secteur extractif**

OXFAM a lancé deux projets visant à renforcer la transparence, le contrôle citoyen et le dialogue multi-acteurs pour une bonne gouvernance des ressources minérales et budgétaires, et contre la pauvreté et les inégalités sociales. Ces deux projets appuyés par l'ambassade des Pays-Bas, et par l'Agence Française de Développement (AFD), pour un montant global de 1.090.000 Euros, seront exécutés entre 2017 et 2020. Ils réuniront plusieurs partenaires d'OXFAM au Sénégal, tels que les OSC, le RGM, les institutions gouvernementales, les administrations indépendantes dont l'ITIE, et le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH).

## **Le Ministère de l'Economie et des Finances entend mettre en place une Plateforme Multi-partenaire sur la RSE**

En vue d'assurer le respect des normes environnementales et sociétales par les entreprises établies au Sénégal. La mise en place de cette plateforme cadre parfaitement avec la recommandation n°9 du Rapport ITIE 2014, relative à la mise en place des mécanismes de suivi visant à assurer la traçabilité des paiements sociaux, de même que les engagements des entreprises extractives en matière environnementale et sociale.

## **Observatoire national des droits humains a lancé un portail d'information<sup>2</sup>**

Cette institution entend veiller à la mise en œuvre des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux droits de l'Homme et des directives communautaires de la CEDEAO conformément à la vision minière africaine et aux dispositions légales nationales.

---

<sup>1</sup> <http://www.mianpbg.gouv.sn/content/promotion-bonne-gouvernance-s%C3%A9ance-de-pr%C3%A9sentation-du-document-sur-les-40-initiatives-de>

<sup>2</sup> <http://cndh.info/>

### 3. RESULTATS ET IMPACTS IDENTIFIES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE

L'année 2017 s'est inscrite dans la même dynamique de création des conditions optimales pour la validation du Sénégal, l'institutionnalisation de l'accès à l'information pour une meilleure prise en charge des Exigences de la Norme ITIE dans le fonctionnement des Administrations, l'accompagnement des réformes, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs.

#### 1. Au niveau des Administrations

- L'amélioration de la procédure de certification des données ITIE, à travers le renouvellement du Protocole d'accord avec la Cour des comptes, a permis d'améliorer la fiabilité des déclarations des régies financières. En effet, la Cour des Comptes s'est appesantie sur les domaines essentiels tels que, ceux relatifs à la certification des données ITIE par le rapprochement des encaissements déclarés par les administrations financières que sont la DGID, la DGD, la DMG, mais également sur ceux ajustés dans le compte général du Trésor Public afin d'obtenir une assurance raisonnable des paiements des entreprises extractives. Dans le même temps, la Cour a formulé des recommandations pour le renforcement des procédures d'audit des comptes publics et du secteur extractif, ainsi que pour la mise à jour des systèmes d'information des régies financières.
- Mise à jour des systèmes d'information des régies financières (Douane-Trésor) avec l'interfaçage de leurs systèmes respectifs (Gaïnde et ASTER). Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) est un acteur central dans la mise en application des nouvelles directives sur les finances publiques de l'UEMOA et à ce titre initie un projet de réalisation d'un **Système Intégré de Gestion de l'Information Financière (SIGIF)**. La plateforme SIGIF remplacera en 2020 les applications SIGFIP et ASTER et intégrera en temps réel les applications SIGTAS, GAINDE, SOLDE et D-AIDA. La plateforme SIGIF sera ainsi une application partagée par l'ensemble des acteurs financiers de la comptabilité publique (les responsables de programmes, les contrôleurs budgétaires, les comptables publics, la Cour des comptes, et les autres corps de contrôle)<sup>3</sup>.
- Mise à jour du site de l'Administration minière : Une rencontre avec le Ministre de l'Industrie et des Mines et les agents du Ministère, le 4 juillet 2017, a permis d'accélérer la mise à jour du site de la Direction des Mines et de la Géologie<sup>4</sup> ;

---

<sup>3</sup> <https://www.sigif.org/app/uploads/2017/11/NewsletterSIGIFOct2017VFcomp.pdf>, page 13

<sup>4</sup> <http://www.dirmingeol.sn/>

- Elaboration des TDR pour l'introduction d'une ligne « industries extractives » dans le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE).

Le Comité national ITIE va lancer en Juillet 2018 grâce à un don de la Banque Mondiale, un appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet dont la mission sera de faire une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de télé-déclaration et base de données sur le secteur extractif en vue de l'amélioration de la traçabilité des revenus du secteur extractif dans les statistiques des finances publiques. Les TDR de ladite étude ont été élaborés avec le Trésor et la DGID afin d'arriver à relever le défi de l'intégration dans des délais raisonnables.

## 2. En matière d'accès à l'information

- Production des rapports ITIE couvrant deux (02) années d'exercice comptable. En octobre 2017, le Comité national ITIE du Sénégal a rendu public et de façon simultanée, deux Rapports de conciliation ITIE portant sur les années fiscales 2015 et 2016. La publication simultanée des rapports ITIE 2015 et 2016 a non seulement permis de relever le défi de l'année N-1, mais elle a également permis de renforcer la dynamique de mise à disposition des acteurs - et du public - des données, relatives au secteur extractif, à jour. Ces rapports ont permis de constater une hausse des revenus générés par le secteur extractif au Sénégal, qui sont passés de 67,5 milliards FCFA en 2014 à 116,8 milliards FCFA en 2016. (Hors paiement Arcelor Mittal pour 2014 et 2015). Les rapports de conciliation ITIE 2015 et 2016 sont disponibles ici <http://itie.sn/rapports-2015-2016/>
- Introduction de données relatives aux bénéficiaires effectifs des entreprises dans les Rapports ITIE. Pour les besoins du Rapport ITIE 2016, un formulaire spécifique a été adressé aux entreprises sélectionnées dans le périmètre (24 au total) afin de collecter les informations sur la propriété réelle. L'état de renseignement des sociétés sur la propriété réelle se présente comme suit :

Donnés sur la propriété réelle	Données renseignées	Données partiellement renseignées	Données non renseignées	Non applicable*	Nombre total des sociétés
Sociétés pétrolières	1	-	4	2	7
Sociétés minières	3	-	5	9	17
<b>Total</b>	4	-	9	11	24

*\*Entreprises cotées en bourse ou entreprises publiques*

- **Sensibilisation des parties prenantes aux procédures de Validation ITIE.** Dans le cadre du processus d'évaluation des progrès accomplis par le Sénégal en matière de mise en œuvre de la Norme ITIE 2016, le Comité national ITIE du Sénégal a développé un programme de sensibilisation envers les acteurs du secteur extractif (OSC membres du GMP et non membres, Administration, Privé, experts indépendants, journalistes, etc) sur la validation. Ces rencontres ont permis aux acteurs de mieux comprendre les enjeux et les étapes du processus de validation du Sénégal. Les défis du Sénégal en matière de mise en œuvre de la Norme ITIE ont également été passés lors de ces rencontres.

- Documentation à fournir en perspective de la validation rassemblée à temps, et publiée sur le site web du Comité National ITIE. En prélude à la mission de collecte initiale du Secrétariat International en Septembre 2017, le Comité national ITIE a collecté toute la documentation relative à la mise en œuvre du processus ITIE au Sénégal afin de faciliter l'étape de la revue documentaire au Secrétariat international de l'ITIE. Ces documents ont porté sur les procès-verbaux des réunions des membres du GMP, des rapports d'activités et compte-rendu de réunions, des décrets portant création et organisation du CN-ITIE et nomination du Président du CN-ITIE. Les rapports d'étude et autres documents de travail ont été mis à la disposition du Secrétariat international de l'ITIE.

### **3. Au niveau du cadre juridique et institutionnel du secteur**

- Amélioration des conditions d'octroi des permis et licences (rapport de diagnostic disponible). Lors de l'atelier de partage du Code Pétrolier organisé le 21 Mars 2018 au Radisson Blu, il a été révélé que le futur code va instaurer des procédures d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'attribution des blocs, une commission d'instruction des permis, ainsi que des clauses sur la propriété réelle des entreprises.
- Identification des obstacles à la divulgation de la propriété réelle (Etude de cadrage réalisée en Mars 2017<sup>5</sup>). Un Atelier National de Sensibilisation a été organisé le 3 Mai 2018 afin de discuter des opportunités et limites pour la divulgation en se basant sur le droit OHADA.

### **4. Au niveau des réformes du secteur**

- Prise en compte des dispositions relatives à la transparence dans le code minier de 2016 (Article 95). Le code minier de 2016 apporte des innovations majeures qui portent sur le réaménagement des dispositions relatives à la confidentialité des données. En effet, afin de se conformer aux obligations de transparence de la **norme ITIE**, l'article 95 du Code minier stipule que tout titulaire de titre minier à l'obligation de respecter les principes et exigences de l'Initiative pour la Transparence dans les industries extractives. En outre, tout titulaire de titre minier à l'obligation de déclarer tous les revenus miniers dus à l'Etat et perçus par l'Etat, y compris les réalisations économiques et sociales.

---

<sup>5</sup> [http://itie.sn/?offshore\\_dl=1928](http://itie.sn/?offshore_dl=1928) Rapport de cadrage sur la divulgation de la Propriété réelle au Sénégal

## 5. Au niveau de la stratégie de communication

- Meilleure connaissance des dynamiques et des enjeux en matière de gouvernance des industries extractives à travers la diffusion et la promotion du film sur le processus ITIE au Sénégal (2016). Le Comité national ITIE a poursuivi l'exécution des activités prévues dans le cadre du plan d'action opérationnel de communication. Un des axes stratégiques dudit plan était de capitaliser les progrès accomplis par le Sénégal en matière de transparence et de gouvernance du secteur extractif. Ainsi, le Comité national ITIE a produit et diffusé sur la chaîne nationale du Sénégal (RTS) et sur les réseaux sociaux, un film documentaire de 15 mn avec comme option, de donner la parole aux OSC, aux compagnies extractives (minières et pétrolières), aux services de l'Administration et aux experts indépendants sur la question de la transparence des industries extractives au Sénégal. Le film documentaire est disponible ici <https://www.youtube.com/watch?v=y6cdke5KXMs&feature=youtu.be>
- Renforcement de l'accès à l'information et de la documentation par le relooking du site web du Comité National. Dans un souci de donner une nouvelle ergonomie au site et de le rendre plus attrayant et d'en faciliter l'utilisation, le Comité national ITIE a procédé au relooking de son site web sous l'url [www.itie.sn](http://www.itie.sn). Le relooking du site internet du CN-ITIE a permis de faciliter l'accès à l'information et à la documentation sur le secteur extractif aux internautes, d'améliorer le design graphique, son architecture et ses fonctionnalités. La mise à jour régulière du site internet est assurée par le Secrétariat technique.

## 6. Au niveau du dialogue entre les acteurs et du débat public

- Partage des conclusions issues des rapports ITIE avec les parties prenantes des régions de Thiès, Kédougou, Matam, et de Saint-Louis. Comme pour le Rapport ITIE 2014, et à l'issue de leur publication officielle respectivement, le 16 Octobre et le 30 Octobre 2017, les résultats des rapports ITIE 2015 et 2016 ont été partagés avec les populations des principales régions minières du Sénégal dans le cadre d'ateliers de partage décentralisés. Ces ateliers de dissémination ont été organisés conjointement avec le Ministère de la Bonne Gouvernance et de la Protection de l'Enfance, et les Organisations de la Société Civiles (OSC): la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), l'ONG 3 D, et le CONGAD. Les ateliers ont permis d'examiner dans le fond les aspects des rapports ITIE, et de discuter des questions intéressant directement les communautés des régions ciblées (particulièrement des questions de l'opérationnalisation du fonds de péréquation et du contenu local). Ainsi, l'approche décentralisée et ciblée aura permis de renforcer localement les niveaux de compréhension et d'appropriation par le public des données ITIE, tout en améliorant la qualité et le niveau du débat public.
- Lancement du programme « Les Conférences de l'ITIE ». En 2017, le Comité national ITIE a lancé le programme dénommé « Les Conférences publiques de l'ITIE » pour promouvoir un débat participatif et inclusif sur la question de la gouvernance du secteur extractif. La première édition qui a regroupé plus d'une centaine de participants et animée par des experts du secteur extractif s'est employée à apporter des réponses relatives aux changements/évolutions qui se sont opérées dans le secteur extractif, ainsi qu'aux principaux défis, enjeux et perspectives du secteur avec le développement de nouveaux projets miniers et la découverte de pétrole et de gaz au Sénégal.

## 7. Les résultats concrets de la divulgation de la propriété réelle au Sénégal

Le Comité National ITIE, s'inscrivant dans la perspective de satisfaire pleinement à l'Exigence 2. 5 de la Norme ITIE, a publié sa feuille de route<sup>6</sup> le 30 décembre 2016, et procédé à une étude de cadrage sur la divulgation de la propriété réelle<sup>7</sup> au mois de Mars 2017. Cette étude a permis de faire le diagnostic du cadre juridique et institutionnel, de définir les données nécessaires à l'identification de la propriété réelle et le seuil de participation à retenir pour les déclarations ITIE, de préciser le périmètre de divulgation ainsi que le cadre et les mécanismes de collectes des données afin de permettre un accès facile aux données divulguées.

En effet, l'une des principales recommandations de l'étude de cadrage est l'adoption de la définition de la propriété réelle proposée par la directive N°02/2015 du 2 juillet 2015 de l'UEMOA sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dont la loi en droit sénégalais a été adoptée par l'Assemblée nationale le 13 février 2018. De la même manière, l'étude a permis d'identifier le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) comme la structure devant abriter la plateforme sur les données de la propriété réelle. C'est ainsi que le Comité national a saisi le Ministère de la justice, en tant qu'autorité de tutelle, pour diligenter la réforme sur la propriété réelle. Il est prévu, dans le projet de révision du décret du CN-ITIE, de coopter un représentant du Ministère de la justice, au sein du CN-ITIE, pour faciliter davantage la collaboration dans le cadre de la mise en œuvre de la propriété réelle, notamment avec le Greffe du Tribunal de commerce.

- Sur la question de l'identification des bénéficiaires effectifs, le CN-ITIE travaille en synergie avec d'autres acteurs de lutte contre la corruption, l'évasion fiscale et le blanchiment. C'est dans ce cadre, que le CN-ITIE a participé à l'évaluation du dispositif du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) piloté par la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF). Le CN-ITIE est aussi membre du Comité de pilotage mis en place par l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC), pour définir une stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Egalement, l'instrument RCCM collecte toutes les informations sur la construction juridiques des entreprises lors de l'immatriculation. Donc, le RCCM est mieux indiqué pour recevoir le registre public sur la propriété réelle des entreprises. Sur le cadre juridique, l'article 46§11 de

---

<sup>6</sup> <http://itie.sn/le-senegal-publie-sa-feuille-de-route-sur-la-propriete-reelle/>

<sup>7</sup> <http://itie.sn/rapport-etude-de-cadrage-pour-la-divulgation-2/>

l'Acte uniforme sur le droit commercial est favorable à la divulgation de la propriété réelle lorsqu'il souligne « toute indication légale ».

- Le CN-ITIE a organisé un Atelier National de Sensibilisation sur la Propriété Réelle en collaboration avec le Ministère de la Justice, le 3 Mai 2018.

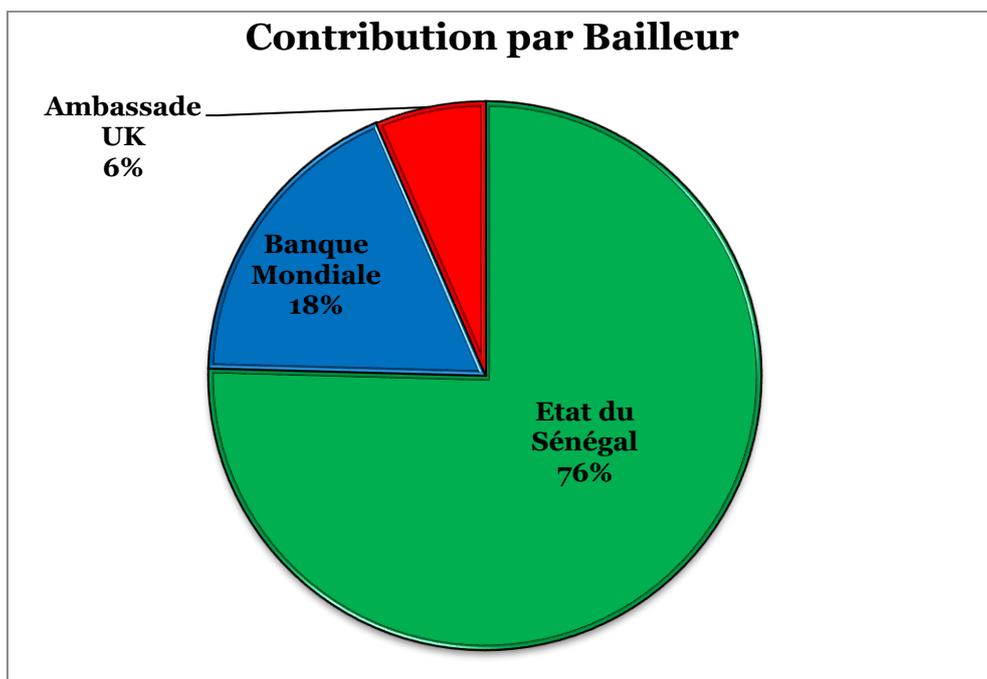
#### **4. DEFIS IDENTIFIES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS ITIE**

---

- Poursuite du suivi de l'exécution des arrêtés relatifs aux transferts infranationaux, notamment dans le cadre de la péréquation. Un « Arrêté interministériel portant répartition de la dotation du Fonds de péréquation au titre des années 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 » a été pris le 20 Décembre 2017. A cet effet, une Loi de Finances Rectificative devrait suivre pour rendre effective la répartition des dotations dues aux collectivités territoriales.
- Intégration effective de l'ITIE dans les systèmes d'information des Administrations pour l'atteinte des objectifs de mainstreaming (divulgation intégrée). A ce titre le Comité national ITIE du Sénégal prévoit avec l'appui de la Banque Mondiale de faire appel à une firme, afin de conduire une Etude de faisabilité système de télé-déclaration et base de données sur le secteur extractif pour l'amélioration de la traçabilité des revenus du secteur extractif dans les statistiques des finances publiques au Sénégal.
- Mise en place d'une base de données sur la propriété réelle des entreprises. En effet, le registre de commerce (RCCM) collecte toutes les informations sur la construction juridiques des entreprises lors de l'immatriculation. Donc, le RCCM est mieux indiqué pour recevoir le registre public sur la propriété réelle des entreprises. Sur le cadre juridique, l'article 46§11 de l'Acte uniforme sur le droit commercial est favorable à la divulgation de la propriété réelle lorsqu'il souligne « toute indication légale ». Ainsi, le Comité national va travailler avec le prestataire technique afin de faire une extension des fonctionnalités de la base de données du RCCM.

## 5. BUDGET POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS EN 2017

Pour l'année 2017, le budget a été principalement approvisionné par trois (03) bailleurs que sont l'Etat, la Banque Mondiale (BM), et la Grande Bretagne. Le total des financements des activités du Comité national en 2017 se chiffrait à 341.275.517 XOF.



## 6. COMPOSITION DU COMITE NATIONAL

Les membres du Comité National (CN-ITIE) sont actuellement au nombre de vingt-six (26), la liste des membres du CN-ITIE peut être consultée sous le lien ci-après : <http://itie.sn/groupe-multipartite/>. Huit (08) réunions des membres du CN-ITIE ont effectivement eu lieu en 2017. Les comptes rendus de toutes les réunions sont accessibles sous le lien suivant : <http://itie.sn/reunion-CN-ITIE/>.

## CONCLUSIONS

---

L'année 2017 a été importante à bien des égards pour le Comité national ITIE du Sénégal, notamment, avec la publication simultanée des Rapports de Conciliation ITIE portant sur les années fiscales 2015 et 2016 et le démarrage, au 1<sup>er</sup> Juillet 2017, du processus d'évaluation des progrès accomplis par le Sénégal, en matière de mise en œuvre de la Norme ITIE.

La publication simultanée des rapports ITIE 2015 et 2016 a non seulement permis de relever le défi de l'année N-1, mais aussi de mettre à la disposition des acteurs - et du public - des informations fiables, exhaustives, et à jour, sur l'état de la gouvernance du secteur extractif au Sénégal. L'engagement fort de l'Administration, du privé, et de la société civile, a permis de hisser le Sénégal au rang de troisième pays de mise en œuvre de l'ITIE, à publier son Rapport de conciliation, pour l'année 2016, au cours de l'année 2017.

La publication du Rapport Annuel d'Avancement 2017 permet au Comité national ITIE du Sénégal, de jauger les progrès importants qui ont été accomplis tant du point de vue de l'accès à l'information, du renforcement du dialogue entre acteurs et parties prenantes, du débat public, du renforcement de capacités des acteurs, que du point de vue de la promotion de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des revenus issus du secteur des mines, du pétrole et du gaz.

Au regard des réalisations, on peut considérer que le processus de mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal a aujourd'hui dépassé la phase d'expérimentation. Le niveau de mise en œuvre de l'ITIE a atteint un niveau qui devrait lui permettre de s'ériger en un véritable levier d'impulsion de réformes visant à améliorer aussi bien la gouvernance du secteur extractif, que le bien-être des citoyens, et notamment ceux qui sont directement impactés par les activités extractives.

## 1. MATRICE DE SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL 2017

<b>49 Activités prévues dans le plan d'action annuel dont :</b>	
Activités réalisées	<b>42</b>
Activités en cours de réalisation (réalisables sur le long terme)	<b>3</b>
Activités reportées dans le plan d'action 2018	<b>4</b>



**Evaluation des performances vis-à-vis des objectifs et des activités du PTA 2017**

**Activités Prévues dans le PTA**

Planification / Mise en œuvre			Reporting						
Effets	Activités Prévues	Produits (Extrants)	Période d'exécution	Activités réalisées	Niveau de Réalisation de l'objectif	Justifications/ Commentaires	Taux d'exécution (%)	Disponibilité de L'extrant	Extrants disponibles
<b>Les Conditions optimales pour la validation du Sénégal en 2017 sont créées</b>	Renouveler le protocole d'accord avec la Cour des comptes sur la certification des déclarations des administrations	Procédures de certification validées	Avril	RAS	<b>Le Comité National a œuvré à : La levée des contraintes administratives et techniques de la mise en œuvre de l'ITIE. En effet, le protocole d'accord avec la Cour des Comptes a permis au CN-ITIE de se doter d'un système performant de certification des</b>		100%	Oui	les déclarations des régies financières sont certifiées
	Publication de la version améliorée du rapport ITIE 2014	Tous les rectificatifs sont ajoutés conformément aux conclusions de l'auto-évaluation	Janvier	RAS			100%	Oui	Version corrigée du rapport publiée

	Elaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du Rapport ITIE 2014	Plan de recommandation est mis en œuvre	Février/ Mars/ Avril	RAS	<b>déclarations des administrations et régies financières ; Le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues du rapport de 2014, a été élaboré et aujourd'hui toutes les recommandations connaissent un début d'exécution ou sont exécutées ; La publication de la feuille de route et de</b>		100%	Oui	Plan d'action élaboré et mis en exécution / Elaboration des TDR pour le PCE et l'inscription dans le TOFE d'une ligne «revenus issus des industries extractives»
	Lancement, exécution et suivi des recommandations de l'Etude sur la Propriété réelle	Une task force est mise sur pied	Mars/ Avril	RAS			60%	Non	Rapport d'étude disponible

	Tenir un atelier/réunion avec les membres du CN-ITIE sur les procédures en matière de validation ITIE	les membres du CN-ITIE ont une meilleure compréhension des procédures de validation	Mars	RAS	<b>l'étude sur la propriété réelle participant aussi à améliorer l'environnement de la mise en œuvre de ITIE; La préparation des travaux initiaux en vue de la production des rapports ITIE a permis la publication des rapports portant sur les années fiscales 2015 et 2016, et établissant les niveaux de contribution directe et indirecte du secteur extractif respectivement à 118,1</b>		100%	Oui	Atelier tenu et le rapport d'auto-évaluation disponible. Feuille de route élaborée et approuvée par le CN-ITIE/ les membres du CN-ITIE ont une meilleure compréhension des procédures de validation
	S'assurer que toutes les parties prenantes sont informées du processus	les membres du CN-ITIE ont une meilleure compréhension de la procédure de validation	Mars	RAS			100%	Oui	Rencontres avec Autres Parties prenantes comme MIM, MEFP et COS-Petrogaz

	Collecte et publication de tout document pertinent en vue de la Validation	Toutes les parties prenantes sont informées du déroulement du processus	Mars	RAS	<b>Milliards et à 116,8 Milliards. La préparation de la validation du Sénégal pour être déclaré pays ayant effectué des progrès satisfaisants. Ainsi, son objectif, consistant à créer les conditions optimales pour la validation du Sénégal en 2017, est atteint.</b>		100%	Oui	Les documents nécessaires à l'évaluation du Secrétariat International sont disponibles
	Elaborer et faire valider les TDR de l'Administrateur indépendant par le CN-ITIE	TDR validés et publiés	Février / Mars	RAS			100%	oui	TDR publiés
	Préparation et lancement du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour de la sélection de l'Administrateur Indépendant	Cabinet recruté	Février / Mars	RAS			100%	oui	Le cabinet chargé d'élaborer les rapports ITIE est recruté

	Finaliser la procédure de sélection et obtenir un ANO	Contrat signé	Avril	RAS			100%	oui	Contrat signé
	Organiser une réunion de lancement et de cadrage de la mission de l'administrateur indépendant	rapport de cadrage disponible	Février /Mars	RAS			100%	Oui	Rapport initial de cadrage disponible
	Lancement du processus de déclarations unilatérales par les Administrations	Les déclarations servant de référence aux TDR et à l'étude de cadrage soumis par les administrations	Février	RAS			100%	Oui	Les administrations ont soumis les déclarations unilatérales servant de référence aux TDR et à l'étude de cadrage

	Rédiger une contribution pour la partie contextuelle du rapport ITIE à soumettre à l'administrateur indépendant	La partie dédiée aux informations contextuelles validée	Mai/Juin	RAS			100%	Oui	Groupe de travail mis en place et la partie des informations contextuelles des secteurs mine et hydrocarbures 2015 et 2016 rédigés par le CN-ITIE
	Etude de cadrage sur la matérialité et Atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration	Seuil de matérialité et périmètre définis Parties prenantes mis à niveau	Mars/Avril	RAS			100%	Oui	Périmètre et matérialité définis /parties prenantes formées sur le remplissage des formulaires

	Lancer la collecte des données auprès des administrations et des entreprises privées	Formulaires de déclaration remplis et certifiés	Avril	RAS			100%	Oui	Collecte lancée au niveau des entités déclarantes / Formulaire s déclarations remplis
	Examen et analyse des Rapports provisoires de Conciliation	Parties prenantes ont pris connaissance du contenu des rapports	Juillet	RAS			100%	oui	Rapports provisoires de conciliation disponible
	Production des rapports définitifs de conciliation	Rapports sont corrigés et approuvés	Septembre	RAS			100%	Oui	rapports définitifs 2015 et 2016 sont disponibles et approuvés par le CNITIE
	Publication des rapports de conciliation 2015-2016	rapports publiés sur le site <a href="http://www.itie.sn">www.itie.sn</a>	Octobre	RAS			100%	Oui	rapports 2015 et 2016 sont disponibles et publiés

									sur le site de l'ITIE
<b>L'accès à l'information pour une meilleure prise en charge des exigences de l'ITIE dans le fonctionnement des administrations est institutionnalisé</b>	Lancement et exécution de l'Etude sur les conditions d'octroi des Licences et des permis	les conditions d'octroi des licences sont claires accessibles au public	Mai	RAS	<b>La réforme constitutionnelle adoptée par référendum en Mars 2016, institue une exigence de transparence dans la gouvernance des ressources naturelles en vue du développement durable du pays. En sus, le nouveau code minier consacre en son article 95, l'adhésion aux principes et</b>		100%	Oui	Rapport Final disponible
	Accompagner les Ministères et directions clés dans la publication de rapports annuels qui prennent en compte plusieurs exigences de transparence	meilleure intégration de la transparence dans le fonctionnement des administrations	Décembre	RAS		Rapport annuel de PETROSEN attendu	50%	Non	publication d'InfoMine (rapport annuel du MMG)

	Evaluer les besoins pour la mise en place du système de Télédéclaration pour les entités déclarantes	TDR disponibles	Mai / Juin	RAS	<b>exigences de la Norme ITIE. En cela, l'accès à l'information, pour une meilleure prise en charge des exigences de l'ITIE dans le fonctionnement des administrations est en cours d'institutionnalisation. Il faut juste continuer le plaidoyer pour que ces exigences soient prises en compte dans le code pétrolier en cours de révision, et que la loi sur l'accès à l'information soit votée et promulguée</b>		100%	Oui	Besoins identifiés/ TDR disponibles
	obtenir des administrations la publication des données du secteur sur leur site web	Portail mis en ligne	Décembre	RAS		<a href="http://investinsenegal.com/IMG/pdf/fiche_technique_secteur_miner.pdf">http://investinsenegal.com/IMG/pdf/fiche_technique_secteur_miner.pdf</a> <a href="http://www.dirmingeol.sn/pages_utiles/statistique_miniere.php">http://www.dirmingeol.sn/pages_utiles/statistique_miniere.php</a>	50%	Non	Données sur les statistiques de production, carte actualisée, et gisements publiés sur le site de la DMG/Contrats publiés sur le site du Ministère du Pétrole et des Energies

	Diffusion du film qui promeut le processus ITIE au Sénégal	Meilleure connaissance des enjeux et des dynamiques en matière de gouvernance des Industries Extractives (IE)	Mars	RAS			100%	Oui	Film documentaire réalisé diffusé à la télé et disponible sur le site ITIE et sur YouTube
	Production et diffusion de Spot radio et TV de 45s en Français et en Wolof sur le secteur extractif	Meilleure connaissance du secteur extractif	Juillet-Décembre	RAS			100%	Oui	Participation des membres du Comité National à des émissions télévisuelles et radiophoniques sur la gouvernance du secteur extractif et l'explication des données-clés des rapports

									ITIE 2014, 2015 et 2016
	Refonte et mise en ligne du nouveau site <a href="http://www.itie.sn">www.itie.sn</a>	Meilleur accès à l'information et à la documentation Connaissance accrue de la gouvernance du secteur extractif	Février / Mars	RAS			100%	Oui	Site mis en ligne. Un meilleur accès aux informations et de la documentation. Connaissance accrue de la gouvernance du secteur extractif par le biais des modules de formations disponibles et des

									information s
	<p>Organisation d'une conférence de presse sur le lancement officiel de la production des Rapports ITIE 2015 et 2016</p>	<p>Sensibilisation accrue des acteurs et du grand public sur les Rapports ITIE</p>	<p>Avril</p>	<p>Communiqué de presse pour informer l'opinion du lancement officiel de la production des Rapports ITIE.</p>			<p>100%</p>	<p>Oui</p>	<p>L'opinion est informée du lancement officiel de la production des rapports pour les exercices de 2015 et 2016</p>

	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de dissémination des Rapports ITIE à Dakar et dans les régions	Meilleure compréhension des résultats des Rapports, Débat public suscité, Public informé sur la gestion des ressources	Aout / Septembre / Octobre	RAS		Campagnes de dissémination prévues en Janvier à Kédougou et Matam, et en février Saint Louis	100%	Oui	Plan de dissémination disponible/ Rapports de dissémination à Dakar, Thiès, Kédougou, et Matam disponibles, Emissions Radio Télé sur les résultats des rapports 2015 et 2016, organisés
	Production d'un bulletin d'information Semestriel sur la gouvernance du secteur extractif	Amélioration du niveau de connaissance et de Compréhension par les groupes-cibles de la gouvernance du secteur extractif	Juin	reporté			20%	Non	TDR disponible groupe de travail mis en place

	Production de supports de communication (Plaquette ITIE, Kakemono, Affiches, Baobab de la transparence	(Vulgarisation du processus ITIE), supports de communication disponibles	Mai / Juin	En Cours de réalisation			20%	Non	TDR développés, DRP Lancée, prestataire recruté
	Tenue Concours du meilleur reportage sur la transparence dans les industries extractives	Meilleure connaissance de la gouvernance du secteur extractif	Octobre / Novembre	Reporté					

	Atelier à Matam sur la gouvernance des industries extractives	Sensibilisation accrue des acteurs locaux de Matam sur la gouvernance du secteur extractif et mise en place d'une masse critique d'acteurs	Avril	Réalisé par la Direction de la Bonne Gouvernance		Le Ministère de l'Intégration Africaine, du Nepad et de la promotion de la bonne gouvernance a organisé un atelier à Matam pour sensibiliser les acteurs à la base sur l'ITIE et la stratégie de la promotion de la bonne	100%	Oui	Les acteurs locaux de Matam ont connaissance du contenu du Rapport ITIE 2014
--	---	--	-------	--	--	---	------	-----	--

						gouvernance le Comité National ITIE			
	rencontre avec le cadre de concertation sur le secteur minier à Kédougou	Dynamisation du cadre de concertation et partage d'information entre parties prenantes/ Feuille de route	Avril /Mai /Juin	reporté					

	Mise en place du Réseau des journalistes sur la gouvernance et la transparence dans le secteur extractif	Participation des médias dans la gouvernance du secteur extractif Meilleur traitement des informations relatives au secteur extractif	Décembre	RAS		Réseau créé à la suite de la rencontre avec les journalistes	100%	Oui	2 réseaux ont été créés
<b>La Coordination, le suivi et la concertation en vue d'accompagner les réformes nécessaires en matière de bonne gouvernance sont efficaces et effectifs</b>	Discussions avec les parties prenantes sur la Révision du plan comptable de l'Etat	Traçabilité des recettes des industries extractives assurée	Février / Mars	En Cours de réalisation	<b>Le Comité National a effectué des actions de plaidoyer et de dialogue en bilatéral avec les ministères sectoriels et les autres administrations concernées. Ceci a permis la mise en place de cadres pour la mise en œuvre des recommandations issus des rapports ITIE.</b>		20%	Non	Rencontre avec le Ministre de l'Economie des Finances et du Plan (MEFP) sur la réforme envisagée du Plan Comptable de l'Etat pour que les recettes entrant dans le champ de la norme ITIE soient

					<p><b>Cependant, pour une meilleure efficacité de la coordination, du suivi et de la concertation il est primordial d'accentuer la sensibilisation en vue de promouvoir et d'accompagner les réformes en matière de bonne gouvernance,</b></p>				individualisées. TDR pour le PCE et l'enregistrement dans le TOFE de lignes «revenus issus des industries extractives» . TDR partagés avec le Trésor extractives disponibles discussion avec le Trésor et la Cour des Comptes
	Sensibilisation des MIM & MEF pour l'élaboration régulière des arrêtés pour la péréquation	Les collectivités reçoivent leurs parts des recettes générées par le secteur	Avril	RAS			100%	Oui	Arrêtés de répartition 2010 à 2015 disponibles

	Faire adopter les recommandations relatives au renforcement du cadre législatif pour la divulgation de la PR	La divulgation de la Propriété réelle est encadrée par la législation nationale et est conforme aux exigences de la Norme	Avril / Mai/ Juin	RAS			50%	Non	Rapport d'étude disponible
<b>Les capacités des acteurs sont renforcées</b>	Formation de renforcement de capacités sur les enjeux et meilleures pratiques en matière de gouvernance pétrolière et gazière.	le Comité est mieux outillé pour améliorer la gouvernance et le suivi dans le secteur pétrolier gazier	Mars	RAS	<b>Le Comité National a réalisé un certain nombre d'activités de renforcement des capacités des acteurs telles que des formations, des conférences et colloques, sur la gestion pétrolière, la</b>		100%	oui	Atelier de formation organisé. 30 membres du CNITIE formés. Module de formation et Rapport sur la formation disponibles.

	Accompagner les autorités de tutelle du secteur des hydrocarbures pour la mise en place d'un cadastre pétrolier	* TDR développés et approuvés * Budget disponible pour le recrutement du Consultant	Février / Mars	RAS	<b>gouvernance du secteur extractif, la Norme ITIE et les contenus des rapports ITIE, même si des efforts dans la réalisation des activités sont à faire. Cet objectif se poursuit avec les éventuelles évolutions de la Norme, du Secteur extractif, le renouvellement des membres du comité et des nouveaux acteurs des administrations concernées</b>		100%	Oui	TDR disponibles / Rencontre avec le COS-PétroGaz
	Mise à niveau des membres du CN-ITIE et de la Société civile à la lecture des tableaux comptables )	le CN-ITIE et les OSC sont mieux outillés pour analyser les performances du secteur extractif	Mai	reporté dans le PTBA de 2018		reporté dans le plan d'action 2018	10%	Non	TDR disponibles
	Organiser des colloques et conférences sur la gestion pétrolière	Les acteurs nationaux sont capables en terme de gouvernance du secteur extractif	Mars	RAS		la deuxième conférence qui était prévue en octobre est	70%	Non	Une conférence et un colloque déjà organisés

						reportée à l'année 2018			
	Participation des membres du CN-ITIE à l'Université d'été sur les industries extractives à Yaoundé	les membres du CN-ITIE mieux outillés pour influencer positivement la gestion du secteur	Juillet	RAS			100%	Oui	deux membres du collège des OSC ont participé à l'université d'été sur les industries extractives à Yaoundé
	Organiser une session de formation des journalistes sur les Rapports ITIE	Meilleur traitement des informations contenues dans les rapports ITIE	Octobre	Réalisé par Kosmos		les journalistes sont formés sur le rapport de 2014	100%	Oui	les journalistes sont mieux outillés pour lire et comprendre les rapports ITIE pour un meilleur traitement des informations contenues

									dans les rapports
	Evaluation annuelle du plan de travail suivie de mises à jour avec l'aide d'un Spécialiste en GAR	Plan annuel évalué et élaboration d'un nouveau Plan de travail	Décembre	RAS		l'évaluation finale est prévue en fin décembre	100%	Non	Matrice de suivi disponible / Rapports de suivi semestriels disponibles
<b>Les moyens d'intervention du Comité National sont renforcés</b>	Mise en œuvre du Manuel de procédures	Manuel de procédure est validé et applicable	Jan.../Fév	RAS	<b>La performance du Comité et la coordination en son sein sont améliorées. La tenue régulière de réunion du CN-ITIE, de réunions hebdomadaires</b>		100%	Oui	Manuel de procédures élaboré et mis en exécution avec des procédures claires et transparentes

	Rédiger des rapports trimestriels sur la gestion financière	Rapportage systématisé de la gestion financière	Mars/Juin	RAS	<b>de coordination du ST ainsi que l'élaboration d'un manuel de procédure qui fixe et harmonise les procédures du CN-ITIE en sont des illustrations parfaites. Mais, dans le but de toujours faciliter la maturation institutionnelle du CN-ITIE, des efforts sont à faire pour renforcer ses moyens d'intervention</b>	le dernier rapport trimestriel sera disponible en fin décembre	75%	Non	Rapport semestriel disponible	
	Elaboration d'un plan de développement du Secrétariat	Plan de développement est disponible	Mars	RAS			25%	Non	Quelques besoins identifiés en matériel et en formation	
	Tenir régulièrement des réunions du CN-ITIE	Meilleure coordination et Meilleur partage d'information, Suivi amélioré	Février	RAS			Le Comité National se réunit	100%	Oui	8 réunions organisées. Comptes rendus disponibles
	Tenir des réunions trimestrielles avec les PTF	Optimiser la Coordination avec les PTF	Mars/ Juin	RAS			Des rencontres bilatérales se sont tenues	100%	Oui	une réunion avec les PTF en juin et des rencontres bilatérales

						avec presque tous les partenaires techniques et financés et un cadre est mis en place			avec les PTF et un cadre de concertation mis en place
	Tenue d'un atelier de Team Building	l'esprit d'équipe est renforcé et le climat de travail amélioré	Avril	RAS		plusieurs activités de team building organisées sous formats différents	50%	Non	Esprit d'équipe renforcé

## 2. ÉVALUATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE L'ITIE

Exigences de l'ITIE			NIVEAU DE PROGRÈS			
Catégories	Exigences	Progrès	Inadéquat	Significatif	Satisfaisant	Au-delà
<b>Suivi exercé par le Groupe multipartite</b>	Engagement du gouvernement (n° 1.1)					
	Engagement de l'industrie (n° 1.2)					
	Engagement de la société civile (n° 1.3)					
	Gouvernance du Groupe multipartite (n° 1.4)					
	Plan de travail (n° 1.5)					
<b>Licences et contrats</b>	Cadre légal (n° 2.1)					
	Octroi de licences (n° 2.2)					
	Registre des licences (n° 2.3)					
	Politique sur la divulgation des contrats (n° 2.4)					
	Propriété réelle (n° 2.5)					
	Participation de l'État (n° 2.6)					
<b>Suivi de la production</b>	Données sur les activités d'exploration (n° 3.1)					
	Données sur les activités de production (n° 3.2)					
	Données sur les exportations (n° 3.3)					

Exigences de l'ITIE		Progrès	NIVEAU DE PROGRÈS			
Catégories	Exigences		Inadéquat	Significatif	Satisfaisant	Au-delà
Collecte de revenus	Exhaustivité (n° 4.1)					
	Revenus en nature (n° 4.2)					
	Accord de troc (n° 4.3)					
	Revenus issus du transport (n° 4.4)					
	Transactions des entreprises d'État (n° 4.5)		NA			
	Paiements directs infranationaux (n° 4.6)					
	Désagrégation (n° 4.7)					
	Ponctualité des données (n° 4.8)					
	Qualité des données (n° 4.9)					
Affectation des revenus	Répartition des revenus (n° 5.1)					
	Transferts infranationaux (n° 5.2)					
	Gestion des revenus et dépenses (n° 5.3)					
Contribution socio-économique	Dépenses sociales obligatoires (n° 6.1.a)					
	Dépenses sociales discrétionnaires (n° 6.1.b)					
	Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (n° 6.2)		NA			
	Contribution économique (n° 6.3)					

Exigences de l'ITIE		NIVEAU DE PROGRÈS				
Catégories	Exigences	Progrès	Inadéquat	Significatif	Satisfaisant	Au-delà
Résultats et impact	Débat public (n° 7.1)					
	Accessibilité des données (n° 7.2)					
	Suivi des recommandations (n° 7.3)					
	Résultats et impact de la mise en œuvre (n° 7.4)					

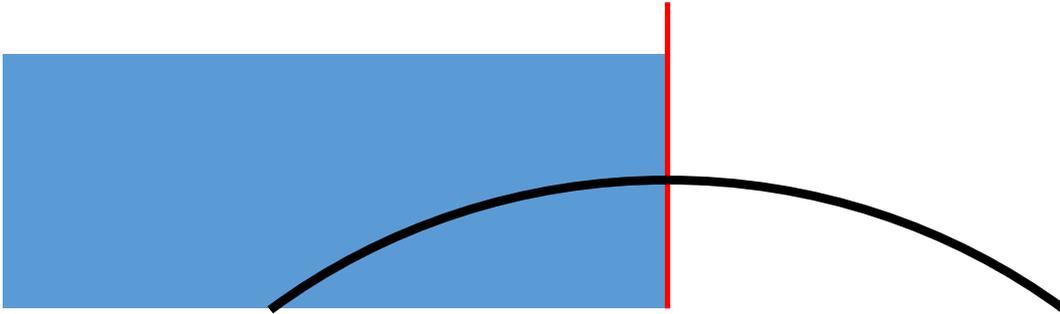
### 3. 7. APERÇU DES REPONSES DU GROUPE MULTIPARTITE AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DES RAPPORTS ITIE

Recommandations	Statut/progrès	Commentaires
1- Respect des conditions des modalités de partage des recettes	Satisfaisant	Arrêté interministériel portant répartition de la dotation du Fonds de Péréquation et d'Appui aux Collectivités Locales tirée des ressources annuelles provenant des opérations minières au titre des années 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, signé le 20 Décembre 2017 <sup>8</sup> .
2- Revue par les entreprises de la procédure de comptabilisation de leurs paiements faits à la douane.	Satisfaisant	Les entreprises ont pris en compte la recommandation concernant les paiements faits à la douane.
3- Mise en œuvre des recommandations formulées par la Cour des Comptes Mise en place d'une base de données sur le secteur extractif Harmonisation des classifications budgétaires utilisées avec les normes internationales	En cours	TDR pour la traçabilité des revenus issus du secteur extractif dans les documents budgétaires de l'Etat disponibles. Une étude de faisabilité est prévue durant l'année 2018.
4- Renforcer le suivi des données sur la production et les exportations	En cours	- La DMG et la DCSOM collectent et fournissent les données de production au Comité national. - Projet de création d'une Cellule Statistiques au niveau de ces directions.

<sup>8</sup> [http://itie.sn/?offshore\\_dl=2875](http://itie.sn/?offshore_dl=2875) (Arrêté interministériel n°22469 du 20 Décembre 2017-Répartition Fonds de péréquation)

<b>Recommandations</b>	<b>Statut/progrès</b>	<b>Commentaires</b>
		- La DGD a fourni à la première requête les données d'exportation.
5- Amélioration du processus de recouvrement des recettes douanières	En cours	Le projet d'interfaçage entre le logiciel comptable ASTER de la DGCPT et le système GAINDE de la Douane est en cours.
6- Extension du périmètre de conciliation	Satisfaisant	Le nouveau formulaire de déclaration a intégré les flux non listés dans celui de 2014 (exemple du bonus sur les réserves additionnelles).
7- Instaurer les meilleures pratiques dans la gestion des recettes pétrolières	En cours	Le Comité national a fait un plaidoyer pour l'instauration des meilleures pratiques dans la gestion des recettes pétrolières. Ceci a trouvé un écho favorable auprès du Chef de l'Etat qui a donné des instructions dans la préface du Rapport ITIE 2014 pour l'instauration des meilleures pratiques dans la gestion des recettes. Une loi d'orientation sur le partage des revenus des futures exploitations est en cours d'élaboration. Le Code pétrolier en révision prend également en compte les exigences de transparence, et une nouvelle réglementation des opérations pétrolières est en cours de finalisation pour renforcer la gestion du secteur.
8- Flux de paiements non prévus par la loi	En cours	Les flux de paiement tels que les bonus de signature seront pris en compte dans la future réglementation pétrolière.
9- Amélioration de la traçabilité des paiements sociaux	En cours	Une plateforme RSE pour le suivi des engagements des entreprises est en phase de mise en place. Une feuille de route a été élaborée.
10- Activation du FONSI pour une gestion efficiente des ressources naturelles	En cours	La loi d'orientation sur l'utilisation des revenus pétroliers et gaziers en cours d'élaboration prévoit l'affectation d'une partie de ces recettes au FONSI pour l'investissement.
11- Mettre en place un groupe de travail incluant notamment les représentants des parties prenantes de la DMG, de PETROSEN et de la DH	N/A	Nouvelle recommandation issue des Rapports ITIE 2015 et 2016.

<b>Recommandations</b>	<b>Statut/progrès</b>	<b>Commentaires</b>
<p>en vue d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport spécial sur les procédures d'octroi des permis dans le secteur minier et le secteur pétrolier et gazier.</p>		
<p>12- A l'endroit de PETROSEN, il a été recommandé de faire un suivi en devises étrangères des obligations contractuelles des opérateurs pétroliers.</p>	<p>N/A</p>	<p>Nouvelle recommandation issue des Rapports ITIE 2015 et 2016.</p>



**Initiative pour la Transparence dans  
les Industries Extractives du Sénégal**

Comité national ITIE (CN-ITIE) - Sénégal  
186, Avenue du Président Lamine Guéye X Rue Jacques Bugnicourt  
[www.itie.sn](http://www.itie.sn)

